

Communiqué de presse

Châteaudun, le 12 novembre 2025

Caméras, vidéoverbalisation et IA : Châteaudun poursuit le renforcement de sa sécurité

Depuis cet été, la Ville de Châteaudun poursuit le renforcement de ses moyens dédiés à l'ordre public. Dans le cadre du programme "Caméras 2025", le réseau de vidéoprotection atteint aujourd'hui 75 caméras pour 126 vues simultanées, dont 115 vues couvrent activement la commune, contribuant à la prévention, à la lutte contre les comportements dangereux et à l'accompagnement plus efficace des enquêtes au service de l'ordre public.

Vidéoverbalisation : déploiement opérationnel

La vidéoverbalisation est désormais intégrée à l'arsenal municipal et utilisée dans des secteurs ciblés, identifiés pour leur forte fréquentation et/ou la récurrence d'incivilités (stationnement anarchique, circulation sur trottoirs, sens interdits, etc.).

Les ASVP et la Police municipale assurent cette mission dans le cadre de leurs compétences respectives, en lien direct avec le Centre de Supervision Urbaine (CSU).

Cap vers l'intelligence artificielle

Nouvelle étape : la Ville travaille à l'intégration de technologies d'analyse vidéo assistées par l'IA. Objectifs :

- Faciliter et accélérer les recherches d'images lors d'enquêtes
- Déetecter plus rapidement certains comportements suspects ou situations sensibles
- Permettre aux agents du CSU de gagner en efficacité et en réactivité

Cette dynamique s'inscrit dans une tendance nationale plus large, documentée par plusieurs médias nationaux (*Cf. annexe 1*).

Ce futur outil viendra compléter le dispositif existant, dans le respect du cadre légal et des libertés individuelles.

Une stratégie assumée : Ordre public et sécurité comme service de proximité

Déjà engagée dans l'opération Tranquillité Vacances (OTV) et dans le renforcement des horaires de présence en période scolaire, la Ville maintient un cap clair : une sécurité moderne, réactive et utile au quotidien, visant à être encore plus performante pour la tranquillité des Dunois.

Un flyer d'information grand public sur le rôle de la Police municipale et les missions des ASVP est également disponible (*Cf. annexe 2*).

La Ville de Châteaudun poursuit son engagement au service de l'ordre public pour une sécurité de proximité, adaptée aux enjeux actuels et orientée vers la tranquillité de tous.

RESSOURCES VIDÉOS (YouTube)

- Vidéoverbalisation à Châteaudun :

<https://www.youtube.com/shorts/z9puMqu03ng>

- Châteaudun renforce sa sécurité :

https://www.youtube.com/shorts/j_rI7YzZHQw

- L'intelligence artificielle au service de la sécurité à Châteaudun :

<https://www.youtube.com/shorts/U0he8WDgPV0>

Contact presse :

Solène Antoine – 06 88 94 54 45

solene.antoine@mairie-chateaudun.fr – servicecommunication@mairie-chateaudun.fr

Sécurité Les maires parient sur la vidéoprotection

TECHNOLOGIE L'usage de l'intelligence artificielle dans la vidéoprotection séduit de nombreux élus à l'approche des municipales de 2026

La sécurité s'annonce comme un thème de campagne majeur des municipales de 2026. Selon une étude de l'Institut Quorum pour Orasio, « IA et sécurité : ce que veulent les maires de France », que révèle le JDD, une large majorité de maires souhaitent renforcer la vidéoprotection dans leur commune. Sur un panel de 200 élus interrogés, 94,5 % se disent favorables à l'intégration de l'intelligence artificielle dans des caméras de surveillance. Reconnaissance faciale, lecture automatisée des plaques d'immatriculation, détection de mouvements de foule : les flux vidéo algorithmiques promettent de révolutionner la surveillance des villes, tout en soulevant de nombreuses questions sur le respect des libertés publiques.

Garantir les libertés publiques

« Certes, personne n'a envie d'être observé en permanence, mais lorsqu'il s'agit de lutter contre la criminalité ou le terrorisme, rares sont ceux qui s'y opposent », commente Florian Fournier, directeur et cofondateur d'Orasio. Les élus voient dans ces outils un moyen de lutter plus efficacement contre certaines incivilités, notamment les dépôts sauvages, que 92 % d'entre eux pensent pouvoir réduire grâce à l'intelligence artificielle. La protection des

espaces publics, la régulation des flux de circulation et la détection précoce des incendies figurent également parmi leurs priorités.

Ces résultats doivent toutefois être nuancés : 74 % des maires disent conditionner leur adhésion à l'intelligence artificielle aux usages qui en sont faits. La reconnaissance faciale ou le suivi d'individus fichés suscitent, par exemple, une large opposition.

Des garde-fous existent contre la surveillance généralisée

Le cadre légal de la vidéosurveillance algorithmique demeure, d'ailleurs, strictement encadré. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) s'est à plusieurs reprises prononcée sur les « caméras augmentées », rappelant que chaque dispositif devait reposer sur une base légale clairement définie et garantir le respect des libertés publiques.

Anonymisation des passants, suppression rapide des images, interdiction de la reconnaissance faciale en dehors des réquisitions judiciaires : des garde-fous existent et l'autorité indépen-

dante met en garde contre tout glissement vers une surveillance généralisée. « Ces nouveaux outils peuvent entraîner un traitement massif de données personnelles, parfois à l'insu des personnes concernées », soulignait-elle encore en novembre dernier, au lendemain des Jeux olympiques, dont le cadre juridique avait toutefois permis un usage exceptionnel de ces technologies.

Un outil « indispensable »

« Bien sûr qu'il faut un usage encadré, mais la vidéoprotection est devenue indispensable aux forces de sécurité », affirme Fabien Verdier, maire sans étiquette de Châteaudun dans l'Eure-et-Loir et porte-parole du Mouvement pour le développement des villes sous-préfectorales. Pour lui, l'intelligence artificielle est un « outil supplémentaire » au service de la protection des habitants.

Avec près de 115 caméras pour une agglomération de 17 000 habitants, l'élu se félicite du climat de sérénité qui règne désormais dans sa commune. « Des filles de 12 ans peuvent aller à la gym et rentrer seules sans que leurs parents s'inquiètent, et ça, c'est déjà une victoire », se réjouit-il. Un argument de poids, dans un contexte où l'insécurité et les incivilités ne cessent de progresser. ●

GEOFFROY ANTOINE

Annexe 2 : Flyer Votre Sécurité, Notre Priorité



Votre Sécurité, Notre Priorité

Les agents de la police municipale sont déployés sur l'ensemble de la ville afin de garantir une présence visible, dissuasive et rassurante auprès de la population. Par ailleurs, en s'appuyant sur son dispositif de **Vidéoprotection**, la Collectivité renforce la prévention, la résolution des faits de délinquance et contribue à l'apaisement des conflits dans les différents quartiers.



75 Caméras

Plus de 115 vues sur la commune



Adhérez à la « Participation Citoyenne » :

La participation citoyenne encourage les citoyens à être attentifs et solidaires ainsi qu'à transmettre les informations aux forces de l'ordre.

Au quotidien, nous ne sommes pas à l'abri d'être victime ou témoin d'infractions et de délits susceptibles de nous nuire ou de porter préjudice à une tierce personne.

Sans signalement, aucune sanction à l'encontre des auteurs ne peut avoir lieu. Pour assurer la sécurité de tous et éradiquer de tels faits, il est du devoir de chacun de tenir informés les forces de l'ordre.



Préservez le bien-être et la tranquillité à Châteaudun, n'hésitez pas à laisser un commentaire en vous connectant sur :

www.monaviscitoyen.fr/ville/28200-chateaudun



Visibilité Maximale, Sécurité Totale



En circulation, l'obscurité peut être signe de danger. Que l'on soit piéton, cycliste, cyclomotoriste ou bien encore automobiliste, « **Voir et être Vu** » est gage de sécurité.

Pensez aux accessoires donnant de la visibilité : vêtement clair, gilet fluo, badge clignotant...



Vérifiez vos éclairages obligatoires
Lumières ou feux avant et arrière,
Dispositifs rétro réfléchissants et



les dispositifs obligatoires pour la trottinette électrique ou tout autre Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) circulant sur la voie publique.

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Recommandés OBLIGATOIRE

Assurance obligatoire

Avertisseur sonore

Système de freinage

Cataïoptres arrière et latéraux

1 PERSONNE -14
1 PERSONNE 14 ANS MINIMUM
CASQUE AUDIO INTERDIT TROTTOIRS INTERDITS
VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PA CONSULTATION DES RÈGLES)

Feux de position avant et arrière

Source : <https://www.securite-routiere.gouv.fr>

Renseignez-vous auprès de votre assurance